



service éducation jeunesse

**Inscription au temps d'activités périscolaires (TAP)
Année 2013-2014
A renvoyer pour le 13 juillet**

Nom :
Prénom :
Né(e) le : / / à :
Sexe : F M

	Représentant légal	2 ^{ème} représentant légal
NOM – Prénom		
Adresse		
Téléphone domicile		
Téléphone portable		
Téléphone travail		

Je soussigné(e) :

Autorise mon enfant :

Ecole :

Classe :

à **participer aux temps d'activités périscolaires** organisés par la commune de Clohars-Carnoët durant l'année 2013-2014.

Copie de l' **assurance individuelle accident et une assurance responsabilité civile.**

Autorise les organisateurs à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale.

Autorise la Mairie de Clohars-Carnoët à utiliser les photos prises à l'occasion des temps d'activités périscolaires.

Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur des temps d'activités périscolaires.

HORAIRES des TAP :

Maternelle Bourg : lundi, mardi, jeudi, vendredi 15h30-16h30

Elémentaire Bourg : lundi, vendredi 15h30-16h30 jeudi 14h30-16h30

Ecole Notre Dame : mardi, jeudi, vendredi 15h30-16h30

Ecole de Saint Maudet : lundi, mardi, jeudi, vendredi 15h45-16h45

INSCRIPTION aux jours d'activités périscolaires :

1^{ER} PERIODE DE SEPTEMBRE A LA TOUSSAINT			
LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI

2ème PERIODE DE TOUSSAINT A NOEL			
LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI

3ème PERIODE NOEL A FEVRIER			
LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI

4ème PERIODE DE FEVRIER A PAQUES			
LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI

5ème DE PAQUES A L'ETE			
LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI

MODIFICATION des jours d'inscription aux TAP

Toutes modifications des jours d'inscription doivent être signalées **15 jours avant** chaque période de vacances scolaires.

Un formulaire sera disponible à l'accueil de la mairie, sur le site de la mairie ou dans les établissements scolaires.

Aucune modification ne pourra être apportée en cours de période, sauf en cas de participation de l'enfant aux APC organisés par les enseignants.

Fait à Clohars-Carnoët, le

Signature du représentant légal